

l'atelier des TRANSITIONS



**ET SI C'ÉTAIT LE BON MOMENT
POUR PASSER LE CAP ?**



APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

Edition 2025

Vous souhaitez engager la transition écologique de votre entreprise ?

Répondez à l'Appel à Manifestation d'Intérêt du Grand Angoulême pour rejoindre L'atelier des TRANSITIONS ! Pendant 6 mois, venez questionner votre modèle économique pour adapter votre entreprise aux grands bouleversements écologiques en cours.

Un parcours collectif de 6 mois

D'octobre 2025 à mars 2026, vous rejoindrez un collectif d'entreprises du territoire pour construire votre feuille de route pour la transition écologique. Le parcours vous permettra d'alterner entre :

- des temps inter-entreprises pour monter en compétence et favoriser l'échange régulier entre pairs sur l'avancement de vos projets respectifs
- des temps internes à chaque structure vous permettant de mobiliser vos équipes et de travailler collectivement à l'élaboration de votre feuille de route

Qui peut candidater pour intégrer le parcours ?

Le parcours est accessible à toute entreprise de plus de 10 salarié·es, débutante sur le sujet de la transition écologique, c'est-à-dire n'ayant pas ou peu engagé de démarche de transition en interne (type RSE, bilan carbone, etc.). Les entreprises candidates doivent justifier obligatoirement d'une activité sur le territoire de GrandAngoulême. Chaque entreprise devra présenter un binôme de participant·es idéalement composé d'un membre de la direction et d'un représentant des salariés.

Quel est le calendrier de l'AMI ?

- Lancement de l'AMI : 18 juillet 2025
- Date limite de remise des candidatures : 22 décembre 2025 à minuit
- Réunion du jury de sélection des candidats en janvier 2026
- Annonce des lauréats en janvier 2026
- Première rencontre des lauréats et lancement officiel du programme à l'occasion d'un petit déjeuner professionnel en janvier 2026 (8h30 – 10h - date à venir)

Quel est le programme du parcours ?

Le parcours est composé de :

- une première journée inter-entreprise en début de programme pour créer un socle commun de connaissances
- la mise à disposition du cycle de vidéo d'acculturation "Tous au vert !" pour permettre un travail d'acculturation en interne avec les salarié·es
- une demi-journée en inter-entreprise dédiée à la cartographie des impacts des entreprises
- un travail interne dans chaque structure avec l'appui du consultant pour finaliser le diagnostic de l'entreprise
- une journée inter-entreprise pour explorer les piliers stratégiques de la transformation écologique de l'entreprise

- un atelier collectif en interne dans chaque structure, animé par le consultant en présentiel.
- une demi-journée inter-entreprise de rédaction des feuilles de route.
- un travail interne dans chaque structure avec l'appui du consultant pour finaliser la feuille de route.
- une journée de clôture pour présenter et challenger les feuilles de route avec des acteurs locaux, célébrer collectivement la fin de l'aventure et ancrer des coopérations futures sur le territoire

Quel coût pour l'entreprise ?

L'Atelier des Transitions comprend une phase d'accompagnement collectif, financée par GrandAngoulême et une phase d'accompagnement individuel, financée directement par l'entreprise, à hauteur de 1 000 € HT, tarif négocié par GrandAngoulême avec « Du vert dans les rouages ».

L'engagement dans le programme implique donc engagement de l'ensemble des phases d'accompagnement et vaut engagement financier de chaque participant.

Comment candidater ?

Téléchargez dès aujourd'hui votre formulaire de candidature, puis envoyez votre candidature à entreprendre@grandangouleme.fr avant le lundi 15 septembre à minuit.

Pour plus d'informations : 05 45 255 100 / entreprendre@grandangouleme.fr

L'Atelier des Transitions est un dispositif créé et financé par la communauté d'agglomération de [GrandAngoulême](#).